

POURQUOI UNE CARTE DE CONTRÔLE DE LA DENTURE?

Le Leonberger a 42 dents. Pas moins, pas davantage. C'est ce que mentionne très clairement le standard de la race.

Ceci n'est toutefois pas (et certainement pas en ce qui concerne des chiens destinés à devenir des reproducteurs) la raison primordiale pour laquelle on accorde une attention toute particulière à la denture. Il est très important de savoir que ce contrôle révèle qu'une denture complète est un signe de bon-santé, non seulement en ce qui concerne un chien pris isolément, mais aussi pour l'ensemble de la race.

Ceci ne doit donc pas vous inciter à croire que tout problème sera réglé du moment que la denture est complète. Mais il n'en reste pas moins qu'elle est un des éléments que nous devons surveiller. Un Leonberger, ce n'est pas seulement une bonne denture, ni uniquement des bonnes hanches, ni une belle fourrure. Il doit être sain, avoir un bon caractère, une bonne démarche, son aspect extérieur doit répondre aux exigences du standard.

Puisque parmi tous ces éléments la denture a une grande importance, un certain nombre de pays, membres de l'Union Européenne des Clubs du Leonberger, ont décidé de créer une carte de contrôle de la denture. C'est la version Belge que vous avez sous les yeux.

Les règles à suivre sont simples:

- * Vous demandez à une juge de Leonberger de contrôler la denture de votre chien avec une minutie toute spéciale (ou bien: de contrôler très soigneusement la denture de votre chien) et de consigner ses observations sur la carte.
- * Veillez à vous munir du pedigree ou d'une copie du pedigree de votre chien, les juges doivent pouvoir contrôler le numéro de tatouage.
- * Dès l'âge de 9 mois, le chien peut être soumis au contrôle de la denture.
- * Lorsque trois juges différents auront vérifié que denture du chien est complète, le chien - si du moins il satisfait à toutes les autres prescriptions du règlement d'élevage - pourra être utilisé comme reproducteur.

Le Comité.

LEONBERGER CLUB

BELGIUM



Carte de dentition

000368

délivré le _____

concerne le Leonberger suivant

nom JETAIME LIONS FROM D'ES

L.O.S.H. () 1089830 tat.no 91000001036807

date de naissance 23/10/2010 mâle/femelle _____

propriétaire VAN DEUREN - CLAESSENS

adresse MOLENUWEG 25

code postal 3040 localité HULDENBEEK

Leonberger Club Belgium

Affilié à la Royale Union Cynologique Saint-Hubert

Membre de l'Union Européenne des Clubs du Leonberger